

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST QUENTIN - 0202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 16/06/2025 - 1650 - 2004 B 50045 - 477 573 224 - A.V.S. RECYCLAGE
DIFFUSION

SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

**Comptes
Annuels**

Du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024



ATTESTATION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
Pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

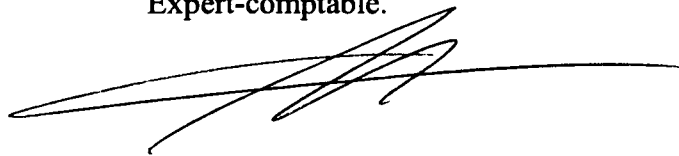
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	1 959 647,69 €
- Chiffre d'affaires	5 460 696,70 €
- Résultat net comptable	268 844,39 €

Fait à Soissons,
Le 26/02/2025.

LANOISELLE WILFRID,
Expert-comptable.



BILAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024



ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeur au 31/12/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 800	4 600	6 200	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	821	821		
Autres immobilisations corporelles	153 561	86 824	66 736	93 940
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	165 181	92 245	72 937	93 940
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	39 203		39 203	43 169
Avances et acomptes versés sur commandes	245		245	
Créances				
Clients (3)	1 011 339		1 011 339	1 222 284
Clients douteux, litigieux (3)				10 469
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	58 722		58 722	160 929
Autres créances (3)				4 805
Groupe et associés (3)				
Débiteurs divers (3)	350		350	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	775 588		775 588	416 446
Charges constatées d'avance (4)	1 263		1 263	683
TOTAL (II)	1 886 711		1 886 711	1 858 785
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 051 892	92 245	1 959 648	1 952 725

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeur au 31/12/24	Valeur au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé : 7 600	7 600	7 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	760	760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 038 043	755 191
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	268 844	372 853
SITUATION NETTE	1 315 248	1 136 403
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 315 248	1 136 403
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	30 371	179 976
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	499 722	554 197
Fournisseurs, factures non parvenues	58 584	8 932
Dettes fiscales et sociales	48 401	69 038
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	7 321	4 179
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	644 400	816 321
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 959 648	1 952 725
<i>(1) Dont à plus d'un an</i>		
<i>(1) Dont à moins d'un an</i>	644 400	816 321
<i>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</i>		
<i>(3) Dont emprunts participatifs</i>		

Voir l'attestation de l'expert comptable

COMPTE DE RESULTAT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	5 390 581	5 902 144	-511 563	-9
dont à l'exportation :				
Production vendue de biens				
dont à l'exportation :				
Production vendue de services	70 116	68 049	2 067	3
dont à l'exportation :				
Production vendue de travaux				
dont à l'exportation :				
Montant net du chiffre d'affaires	5 460 697	5 970 193	-509 496	-9
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	69 946	1 910	68 037	
Autres produits	11	4	7	207
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 530 654	5 972 106	-441 453	-7
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	4 457 792	4 898 522	-440 729	-9
Variation de stocks	3 966	-39 934	43 900	110
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	413 836	378 367	35 469	9
Impôts, taxes et versements assimilés	3 980	3 998	-17	
Salaires et traitements	172 384	157 198	15 186	10
Charges sociales	60 399	57 189	3 210	6
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	28 503	22 535	5 968	26
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	143	3	140	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 141 003	5 477 877	-336 875	-6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	389 651	494 229	-104 578	-21
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Du 01/01/2024 au 31/12/2024



	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 140	1 476	2 664	181
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 140	1 476	2 664	181
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	190	1 259	-1 069	-85
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	190	1 259	-1 069	-85
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	3 950	217	3 733	
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	393 601	494 446	-100 845	-20
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	26 355	20	26 335	
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	26 355	20	26 335	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-26 355	-20	-26 335	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	98 402	121 573	-23 171	-19
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	5 534 793	5 973 582	-438 788	-7
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 265 949	5 600 729	-334 780	-6
Bénéfice ou Perte	268 844	372 853	-104 008	-28

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cf. Liasse		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cf. Liasse		
ETAT DES AMORTISSEMENTS	Cf. Liasse		
ETAT DES DÉPRÉCIATIONS	Cf. Liasse		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	Cf. Liasse		
CRÉDIT BAIL	Cf. Liasse		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	Cf. Liasse		
ENTREPRISES LIÉES			NA
<i>Identité de la société consolidante</i>			
<i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	Cf. Liasse		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
<i>Engagements donnés</i>			
<i>Engagements reçus</i>			
<i>Engagements réciproques</i>			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE			NA

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Événements postérieurs à la clôture

CAPITAL SOCIAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	760,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	760,00	10,00

100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
COMPTES DE REGUL - PASSIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024



CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 584
Dettes fiscales et sociales	28 112
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	86 697

Désignation de l'entreprise										SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
								1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ		D8		D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	3 300	KE		KF						7 500		
CORPORELLES	Terrains								KG		KH		KI								
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9		KJ		KK		KL									
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1		KM		KN		KO									
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions		[Dont Composants		M2		KP		KQ		KR									
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3		KS	821	KT		KU									
		Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	7 656	KW		KX									
		Matériel de transport *						KY	120 628	KZ		LA									
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	25 277	LC		LD									
	Emballages récupérables et divers *								LE		LF		LG								
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ								
	Avances et acomptes								LK		LL		LM								
	TOTAL III								LN	154 381	LO		LP								
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T							
		Autres participations								8U		8V		8W							
Autres titres immobilisés								1P		1R		1S									
Prêts et autres immobilisations financières								1T		1U		1V									
TOTAL IV								LQ		LR		LS									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	157 681	ØH		ØJ					7 500				

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virements de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	10 800	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	821	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	7 656
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	120 628
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU	25 277
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF
TOTAL III				IY		NG		NH	154 381	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				1Ø		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F		2G
	TOTAL IV				13		NJ		NK		2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	165 181	ØM	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	3 300	PF	1 300	PG		PH	4 600					
TOTAL I			RK	3 300	RM	1 300	RN		RO	4 600					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	821	QA		QB		QC	821					
Autres immobilisations	Inst générales, agencements, aménagements divers		QD	6 220	QE	499	QF		QG	6 719					
	Matériel de transport		QH	36 367	QI	23 967	QJ		QK	60 334					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	17 034	QM	2 737	QN		QO	19 771					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	60 442	QV	27 203	QW		QX	87 645					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	63 742	ØP	28 503	ØQ		ØR	92 245					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW						NY						NZ	
Total général non ventilé (NS+NT+NU)															
Total général non ventilé (NW-NY)															
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION Néant ☐ *						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	7B	7C	7D	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	52 345		
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Désignation de l' entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	1 011 339		1 011 339						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	31 805		31 805						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 216		6 216						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	20 701		20 701						
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	595		595						
	Charges constatées d'avance			VS	1 263		1 263						
TOTAUX				VT	1 071 920	VU	1 071 920	VV					
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	558 306		558 306							
Personnel et comptes rattachés			8C	11 750		11 750							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	16 362		16 362							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	19 353		19 353							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	936		936							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	30 371		30 371							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	7 321		7 321							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX				VY	644 400	VZ	644 400						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSI		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/12/2024				
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	268 844		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	8 824	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	8 824			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexes D du CGI)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							Y7	98 402		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %						K7		
Régimes particuliers / impositions différées	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				I8				
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							ZN			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								WQ			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y1			
								Y3			
TOTAL I								WR	376 070		
II. DÉDUCTIONS								WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*								WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV		
		Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							WH		
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WP		
		Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)							WW		
		Produit net des actions et parts d'intérêts							XB		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							I6			
	Dédution au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *							WZ			
	Majoration d'amortissement*							XA			
	Mesures d'incitation à l'abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art 44 sexies)	L2		J.E.I (art.44 sexies A)	L5		
					S.I.I.C (art 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 quinquies)	PA		
Z.P.U.-T.E (art 44 octies A)		ØV		Basem d'emploi à redynamiser (art 44 quodécies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC			
Basem urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de réhabilitation rurale (art 44 quindécies)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septidécies)	PB			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH				YG		
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC						
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD						
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL									
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								XH			
TOTAL II											
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	376 070				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	376 070				

Désignation de l'entreprise		SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	16 603
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION</u>														Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	372 853				ZD	372 853							
	Prélèvements sur les réserves	ØE					ZE								
							ZF								
	TOTAL I	ØF	372 853				ZG								
							ZH	372 853							
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :							
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7		YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	11 496							
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	13 987							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	388 352							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	413 836							
	- CFE, CVAE						YW	2 282							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	1 698							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD						YX	3 980							
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	1 080 583							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	941 419							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)						ØB	160 005							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%							
	- Numéro de centre agréé *				XP										
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)							ZR							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ								

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI



Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☒ *Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,80 % ☒Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☐Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☐

- ☐ Entreprises soumises à l'IS
☒ Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 9 rue Eugène Boucher,
02700 BARISIS
477 573 224 RCS SAINT QUENTIN

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2024

Monsieur Patrice HOUSSET, associé unique et Président de la société A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2024, l'activité de la Société a été la suivante :

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 5 460 696.70 euros contre 5 970 192.99 euros au titre de l'exercice précédent. L'exercice se traduit par un bénéfice de 268 844.39 euros contre un bénéfice de 372 852.55 euros au titre de l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2024, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

P.H

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Poursuite de l'activité dans les mêmes conditions d'exploitation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 460 696.70 euros contre 5 970 192.99 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -8.53%

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 69 956.87 euros contre 1 913.13 euros pour l'exercice précédent

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 4 461 758.39 euros contre 4 858 587.80 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 413 835.72 euros contre 378 367.17 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9.37%

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 980.15 euros contre 3 997.62 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0.44%

Le montant des traitements et salaires s'élève à 172 383.62 euros contre 157 197.93 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 9.66%

Le montant des charges sociales s'élève à 60 398.70 euros contre 57 188.52 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5.61%

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 3 personnes contre 4 personnes à la clôture de l'exercice précédent

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 28 502.95 euros contre 22 534.76 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26.48%

Le montant des autres charges s'élève à 142.97 euros contre 3.40 euros pour l'exercice précédent

P.H

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5 141 002.50 euros contre 5 477 877.20 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6.15%

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 389 651.07 euros contre 494 228.92 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -21.16%

Compte tenu d'un résultat financier de 3 949.83 euros (216.63 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 393 600.90 euros contre 494 445.55 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20.40%

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 98 402.00 euros contre 121 573.00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 268 844.39 euros contre un bénéfice de 372 852.55 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -27.90%

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 959 647.69 euros contre 1 952 724.56 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0.35%

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 268 844.39 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	268 844.39 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 306 887.52 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 315 247.52 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

586 000.00 euros, soit 771.05 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 586 000.00 euros

PH

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
220 000.00 euros, soit 289.47 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 220 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
90 000.00 euros, soit 118.42 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 90 000.00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

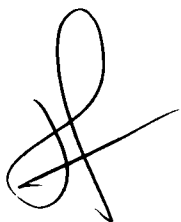
En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler :

- la convention conclue entre la Société et son Président associé unique au cours de l'exercice écoulé :

Monsieur Patrice HOUSSET a mis à la disposition de la société des fonds sous forme d'avance en compte courant. Au 31 décembre 2024, le compte présente un solde créditeur de 30 371.32 euros.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a diagonal line extending downwards and to the right.

A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 9 rue Eugène Boucher,
02700 BARISIS
477 573 224 RCS SAINT QUENTIN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 05 MARS 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 268 844.39 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 268 844.39 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 306 887.52 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
586 000.00 euros, soit 771.05 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 586 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
220 000.00 euros, soit 289.47 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 220 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
90 000.00 euros, soit 118.42 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 90 000.00 euros

Certifié conforme
Le Président





AVS RECYCLYAGE DIFFUSION

9, Rue Eugène BOUCHER
02700 BARISIS AUX BOIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice 2024 clos le 31 Décembre 2024

AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Société par Actions Simplifiée au Capital de 7 600 EUROS

Siège Social :

9, Rue Eugène BOUCHER
02700 BARISIS AUX BOIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

- Exercice 2024 clos le 31 Décembre 2024 -

A l'Assemblée Générale de la Société "AVS RECYCLAGE DIFFUSION",

Opinion

En exécution de la Mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'Audit des Comptes Annuels de la Société "AVS RECYCLAGE DIFFUSION" relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent Rapport.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société "AVS RECYCLAGE DIFFUSION" à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'Audit**

Nous avons effectué notre Audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "**Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes annuels**" du présent Rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre Mission d'Audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, *sur la période du 1^{er} Janvier 2024 à la date d'émission de notre Rapport*, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des Articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'Audit des Comptes annuels de l'exercice :

- Dans le cadre de nos travaux, nous avons analysé le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes.

D'une manière générale, nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes suivis et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'Audit des Comptes Annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce Rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes annuels des informations données dans **le Rapport de Gestion du Président**, et dans les autres documents sur la situation financière et les Comptes annuels adressés à l'Actionnaire Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance, avec les Comptes Annuels, des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'Article D. 441-4 du Code de Commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux Comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des Comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de Comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des Comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces Comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les Comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes annuels

Il nous appartient d'établir un Rapport sur les Comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un Audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des Comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un Audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet Audit.

En outre :

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

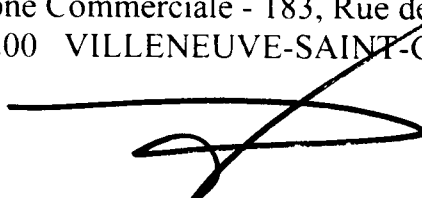
- il identifie et évalue les risques que les Comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'Audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'Audit afin de définir des procédures d'Audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les Comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son Rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son Rapport sur les informations fournies dans les Comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des Comptes annuels et évalue si les Comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN,
Le 5 Mars 2025.**

Pour CHD AUDIT-HAUTS DE FRANCE

Ibrahima SOW

Commissaire aux Comptes
Zone Commerciale - 183, Rue des Moines
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN



BILAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeur au 31/12/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 800	4 600	6 200	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	821	821		
Autres immobilisations corporelles	153 561	86 824	66 736	93 940
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	165 181	92 245	72 937	93 940
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	39 203		39 203	43 169
Avances et acomptes versés sur commandes	245		245	
Créances				
Clients (3) CAUDIT - HAUTS DE FRANCE	1 011 339		1 011 339	1 222 284
Clients douteux, litigieux (3)				10 469
Clients Factures à établir (3)				
Commissaire aux Comptes (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	58 722		58 722	160 929
Autres créances (3)				4 805
Groupe et associés (3)				
Débiteurs divers (3)	350		350	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	775 588		775 588	416 446
Charges constatées d'avance (3)	1 263		1 263	683
TOTAL (II)	1 886 711		1 886 711	1 858 785
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 051 892	92 245	1 959 648	1 952 725

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (thrut)

(3) Dont à plus d'un an (thrut)

Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024



PASSIF	Valeur au 31/12/24	Valeur au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé : 7 600	7 600	7 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	760	760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 038 043	755 191
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	268 844	372 853
SITUATION NETTE	1 315 248	1 136 403
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 315 248	1 136 403
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	30 371	179 976
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	499 722	554 197
Fournisseurs, factures non parvenues	58 584	8 932
Dettes fiscales et sociales	48 401	69 038
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	7 321	4 179
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	644 400	816 321
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 959 648	1 952 725
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	644 400	816 321
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



Voir l'attestation de l'expert comptable

COMPTES DE RESULTAT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024



	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	5 390 581	5 902 144	-511 563	-9
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue de biens				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue de services	70 116	68 049	2 067	3
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue de travaux				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	5 460 697	5 970 193	-509 496	-9
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	69 946	1 910	68 037	
Autres produits	11	4	7	207
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 530 654	5 972 106	-441 453	-7
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	4 457 792	4 898 522	-440 729	-9
Variation de stocks	3 966	-39 934	43 900	110
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	413 836	378 367	35 469	9
Impôts, taxes et versements assimilés	3 980	3 998	-17	
Salaires et traitements	172 384	157 198	15 186	10
Charges sociales	60 399	57 189	3 210	6
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	28 503	22 535	5 968	26
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	143	3	140	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 141 003	5 477 877	-336 875	-6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	389 651	494 229	-104 578	-21
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Du 01/01/2024 au 31/12/2024



	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 140	1 476	2 664	181
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 140	1 476	2 664	181
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	190	1 259	-1 069	-85
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	190	1 259	-1 069	-85
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	3 950	217	3 733	
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	393 601	494 446	-100 845	-20
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	26 355	20	26 335	
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	26 355	20	26 335	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-26 355	-20	-26 335	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	98 402	121 573	-23 171	-19
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	5 534 793	5 973 582	-438 788	-7
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 265 949	5 600 729	-334 780	-6
Bénéfice ou Perte	268 844	372 853	-104 008	-28



(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Événements postérieurs à la clôture

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 300	KE		KF	7 500	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions		[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]	M3		KS	821	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	7 656	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	120 628	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	25 277	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	154 381	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
TOTAL IV				LQ		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	157 681	ØH		ØJ	7 500	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	10 800	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						MK	821	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencés, aménagements divers					MM	7 656	MO			
		Matériel de transport					MQ	120 628	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					MT	25 277	MU			
		Emballages récupérables et divers *					MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	154 381	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK		OL	165 181	OM		

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 300	PF	1 300	PG		PH	4 600
TOTAL I		RK	3 300	RM	1 300	RN		RO	4 600
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	821	QA		QB		QC	821
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	6 220	QE	499	QF		QG	6 719
	Matériel de transport	QH	36 367	QI	23 967	QJ		QK	60 334
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 034	QM	2 737	QN		QO	19 771
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	60 442	QV	27 203	QW		QX	87 645
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	63 742	ØP	28 503	ØQ		ØR	92 245

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst gales, agenc am divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc et am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages recup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventile (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventile (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventile (NW-NY)		NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NO1-SD

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5X	5Y		
	TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients		6T	52 345	6V	52 345	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Z		7A
	TOTAL III		7B	52 345	TY	52 345	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	52 345	UB	52 345	UD
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE	UF	52 345	
			- financières	UG	UH		
			- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C G I					10		
(1) a détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	1 011 339		1 011 339				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	31 805		31 805				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 216		6 216				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	20 701		20 701				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	595		595				
	Charges constatées d'avance			VS	1 263		1 263				
TOTAUX				VT	1 071 920	VU	1 071 920	VV			
REVENUS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
					VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	558 306		558 306						
Personnel et comptes rattachés		8C	11 750		11 750						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 362		16 362						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	19 353		19 353					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	936		936					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	30 371		30 371						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 321		7 321						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	644 400	VZ	644 400					
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VI.				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL II	ZH	372 853	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	372 853			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	372 853								
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7				YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES CHARGES ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8				XQ	11 496	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	13 987	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES				ST	388 352	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	413 836	
	- CFE, CVAE								YW	2 282	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS				9Z	1 698	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD								YX	3 980	
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	1 080 583	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	941 419	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)								ØB	160 005	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *				XP						
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art 38 II de l'annexe III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					



CAPITAL SOCIAL

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	760,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	760,00	10,00



CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 584
Dettes fiscales et sociales	28 112
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	86 697

